Défendre la mer,
sa biologie, la pêche, leur reconnaissance

Mobilisation de la Pêche Artisanale

Vendredi 16 février 2018, nous demandons :

Que la PÊCHE ARTISANALE activité historique de la mer, soit PRÉSENTE et ENTENDUE dans la Commission Permanente du CONSEIL MARITIME DE FAÇADE.

Que l'AGENCE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ, ne soit pas une imposture, qu'elle reste dans son rôle de DÉFENDRE LA BIOLOGIE MARINE AVANT TOUT.

Bafouer la Biologie Marine pour Industrialiser la Mer,
c'est TUER LA VIE, C'est TUER L'ACTIVITÉ DE LA PÊCHE dont le but est de nourrir.

Une vie marine exceptionnelle !

NON à l'INDUSTRIALISATION
dans les zones de Biodiversités reconnues.

NON au projet ÉOLIEN DIEPPE - LE TRÉPORT
dans la zone la plus poissonneuse de LA MANCHE-EST.
Déplacer le projet dans un secteur moins riche.

Urgence d'un plan de gestion pluriannuel de la MANCHE-EST,
avec des mesures européennes encadrant logiquement
la limitation de la taille des navires et de leurs engins de pêche.

NON à la PÊCHE dite GLOBALE,
revoir la distribution des quotas et leurs cibles
en fonction de l'état réel des stocks régionaux.

LA PÊCHE ARTISANALE ORGANISÉE EST RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT,
CRÉATRICE D'EMPLOIS LOCAUX DURABLES, ELLE VIT ET DOIT CONTINUER À VIVRE,
CAR C'EST UNE VRAIE ÉCONOMIE NÉCESSAIRE SUR LE LITTORAL.

SNMP-CTTC

CFDT Normandie Pêche

ne pas jeter sur la voie publique

La manche une mer particulière

La zone de 110 km² dont 1/3 dans le parc naturel marin convoitée par le consortium privé - ENGIE et multinationales - abrite divers écosystèmes marins parmi les plus riches de la Manche. La présence de nombreuses espèces emblématiques y est avérée : le grand dauphin, le marsouin commun, les phoques gris et veau-marin, le fulmar boréal ou encore le plongeon arctique. Il s'agit aussi d'une zone de reproduction pour le hareng, la seiche, le maquereau, le rouget barbet, la sole, la coquille St-Jacques, etc...

> « On y trouve le plus grand gisement d'amandes de mer d'Europe. »

Il faudra pourtant perforer dans ce milieu le fond marin jusqu'à 70 mètres de profondeur et injecter du béton, venant de l'extraction des granulats marins issus des frayères en mer pour réaliser les fondations de 62 éoliennes de plus de 210 mètres de haut !

il faut 2 000 battages (chocs) pour l'implantation d'un seul pieu et il en faut 4 par fondation.

> « 62 éoliennes - 8 MW étant prévues, cela signifie 500 000 chocs ! »

Mouvements de sable permanents, graves modifications des fonds marins.

Qu'en sera t-il de l'impact sur la faune et de la stabilisation de nos falaises ?

Une menace pour l'environnement marin avec le phénomène des marées !

Un réel chantier destructeur, les campagnes de déminage pendant les périodes de reproductions pour neutraliser les zones d'implantation d'éoliennes. Il n'y a pas d'effet récif prouvé. A cause des tourbillons de sable liés à la marée, pas de frayères.
Avec en plus l'ensablement des ports et baies,

Une menace pour les emplois du littoral, une disparition de la vie marine !

La pêche artisanale de Normandie et des Hauts-de-France, ainsi que des navires étrangers fréquentent cette zone. Il s'agit de la meilleure zone de pêche de manche-Est, car la plus productive.

On peut citer la coquille Saint-Jacques, la sole, le rouget barbet ...

Les navires de moins de 12 mètres de long ne pourront pas se reporter vers d'autres zones plus au large en raison de la surconsommation de gasoil et des intempéries ! Chaque emploi en mer correspond à 3 ou 4 emplois à terre : mareyeurs, poissonniers, camionneurs, maintenance des navires, scientifiques, personnel administratif, etc.

Vue radar par beau temps.

navigation sécurisée impossible par tous temps.

Si la pêche venait à disparaître d'autres secteurs seront fortement impactés parmi lesquels **le tourisme, le commerce et la restaurartion** !

Où sont les 10 000 emplois qui avaient été promis par les promoteurs ?

Les éoliennes de **ADWEN l'Allemand Siemens** seront-elles produites en France ou en Allemagne ? Que vont devenir les ports de la Manche?

Les bateaux arriveront directement chargés d'éoliennes et ne passeront pas par les ports de Dieppe ou du Tréport....

Kcom créa - Blangy-sur-Bresle - 02 35 93 61 75 - ne pas jeter sur la voie publique